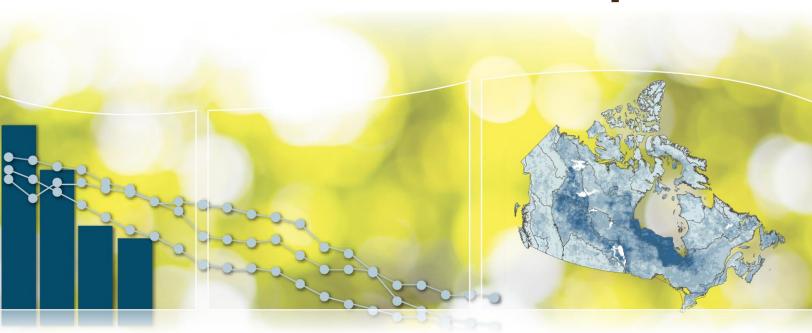


## Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement

## Tendances des populations d'espèces en péril





**Référence suggérée pour ce document** : Environnement et Changement climatique Canada (2016) Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement : Tendances des populations d'espèces en péril. Consulté le *jour mois année*.

Disponible à : <a href="https://www.ec.gc.ca/indicateurs-indicators/default.asp?lang=fr&n=79579EFA-1">www.ec.gc.ca/indicateurs-indicators/default.asp?lang=fr&n=79579EFA-1</a>.

 $N^{\circ}$  de cat. : En4-144/37-2015F-PDF

ISBN: 978-0-660-03709-7

À moins d'avis contraire, il est interdit de reproduire le contenu de cette publication, en totalité ou en partie, à des fins de diffusion commerciale sans avoir obtenu au préalable la permission écrite de l'administrateur du droit d'auteur d'Environnement et Changement climatique Canada. Si vous souhaitez obtenir du gouvernement du Canada les droits de reproduction du contenu à des fins commerciales, veuillez demander l'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne en communiquant avec :

Environnement et Changement climatique Canada Centre de renseignements à la population 7<sup>ième</sup> étage, Édifice Fontaine 200, boul. Sacré-Cœur Gatineau (Québec) K1A 0H3

Téléphone: 819-938-3860

Ligne sans frais: 1-800-668-6767 (au Canada seulement)

Télécopieur: 819-994-1412

ATS: 819-994-0736

Courriel: <a href="mailto:ec@canada.ca">ec.enviroinfo.ec@canada.ca</a>

Photos: © Thinkstockphotos.ca; © Environnement et Changement climatique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Environnement et du Changement climatique, 2016

Also available in English

# Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement Tendances des populations d'espèces en péril

Février 2016

#### **Table des Matières**

ortie 1. Indicateur sur Tendances des populations d'espèces en péril4
nrtie 2. Sources des données et méthodes de l'indicateur sur Tendances des opulations d'espèces en péril6
Introduction6
Description et logique de l'indicateur sur Tendances des populations d'espèces en péril6
Données7
Méthodes8
Mises en garde et limites
nrtie 3. Annexes11
Annexe A. Tableaux des données utilisées pour les figures
Annexe B. Références et renseignements supplémentaires
ste des figures
Figure 1. Les tendances des populations d'espèces en péril sont-elles conformes aux objectifs?, Canada, mai 2015
ste des tableaux
Tableau A.1. Données pour la Figure 1. Les tendances des populations d'espèces en péril sont-elles conformes aux objectifs?, Canada, mai 2015

## Partie 1. Indicateur sur Tendances des populations d'espèces en péril

Certaines espèces sauvages du Canada sont à risque d'extinction. L'objectif de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) est de prévenir les pertes d'espèces sauvages animales et végétales en voie de disparition ou menacées et d'aider à leur rétablissement. Les programmes de rétablissement pour ces espèces<sup>1</sup> évaluent la faisabilité du rétablissement, soulignent quelles menaces doivent être considérées, fixent des objectifs et des méthodes pour le rétablissement des espèces et identifient les habitats essentiels. La LEP vise également à gérer les espèces préoccupantes et à empêcher qu'elles deviennent en voie de disparition ou menacées. Pour ces espèces, des plans de gestion sont préparés.

Sur les 307 espèces en péril qui avaient un programme de rétablissement final ou un plan de gestion en date de mai 2015, 112 espèces ont des objectifs axés sur la population et ont été réévaluées depuis que leurs documents de rétablissement ont été finalisés. Sur ces 112 espèces, 43 (38 %) affichent des tendances de populations conformes aux objectifs définis dans les documents de rétablissement et 40 (36 %) affichent des tendances non conformes aux objectifs. Neuf espèces (8 %) affichent à la fois des signes d'amélioration et de déclin. Pour les 20 espèces restantes (18 %), les données sont insuffisantes pour permettre de déterminer les tendances.

Le rétablissement des espèces nécessite du temps et les espèces à longue durée de vie peuvent nécessiter plusieurs décennies. De plus, il est souvent difficile de collecter des observations d'espèces rares. Les résultats de l'indicateur ne doivent pas être interprétés comme étant une mesure du succès du rétablissement jusqu'à ce que suffisamment de temps se soit écoulé pour permettre aux espèces de se rétablir et pour recueillir suffisamment d'informations pour évaluer ce rétablissement.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Des stratégies de rétablissement sont aussi préparées pour les espèces disparues du pays, qui sont des espèces qui ne sont plus présentes au Canada, mais qui pourraient exister ailleurs.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Les espèces dont le rétablissement n'est pas jugé réalisable pour le moment (8) et celles ayant des objectifs opérationnels (9), et non axés sur la population, ne sont pas incluses dans ce total.

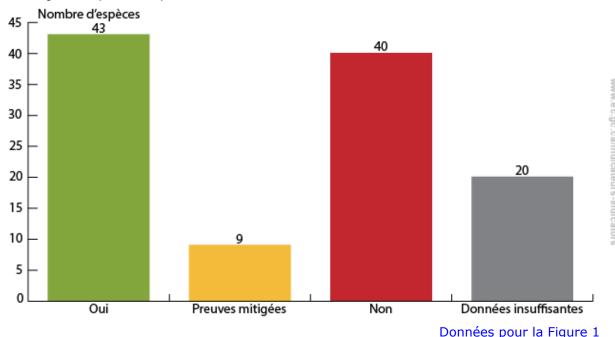


Figure 1. Les tendances des populations d'espèces en péril sont-elles conformes aux objectifs?, Canada, mai 2015

**Note :** Les catégories sont attribuées sur la base de l'information la plus récente disponible et prennent en compte le plus possible la quantité de temps qui a été disponible pour le rétablissement. **Source :** Pêches et Océans Canada, Environnement et Changement climatique Canada, Parcs Canada et Secrétariat du Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (2015).

Le Canada dispose d'un <u>processus en deux étapes</u> pour déterminer quelles espèces nécessitent des documents de rétablissement :

- Évaluation scientifique : Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) fournit des conseils au gouvernement du Canada sur la situation des espèces sauvages.
- 2. Décision d'inscription : Le gouvernement du Canada examine cette information et décide s'il ajoute l'espèce à l'Annexe 1 de la LEP. L'Annexe 1 est la liste officielle des espèces en péril au Canada. L'ajout à l'Annexe 1 correspond à l'entrée en vigueur de la LEP.

Déterminer les tendances des populations d'espèces rares peut présenter quelques difficultés. Il est difficile de trouver et d'identifier la plupart de ces individus. Par exemple, le moyen de plus fiable de différencier la couleuvre mince menacée de la couleuvre rayée plus répandue consiste à vérifier quelles rangées d'écailles comportent des bandes jaunes (rangées 3 et 4 pour la couleuvre mince et rangées 2 et 3 pour la couleuvre rayée).



Cet indicateur est utilisé pour mesurer les progrès vers l'atteinte de la <u>cible 4.1 : Espèces en péril – D'ici 2020, les populations d'espèces en péril inscrites dans le cadre des lois fédérales affichent des tendances qui correspondent aux programmes de rétablissement et aux plans de gestion de la Stratégie fédérale de développement durable pour le Canada 2013–2016.</u>

## Partie 2. Sources des données et méthodes de l'indicateur sur les Tendances des populations d'espèces en péril

#### Introduction

L'indicateur sur les <u>Tendances des populations d'espèces en péril</u> fait partie du programme des <u>Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement</u> (ICDE), qui fournit des données et des renseignements afin d'évaluer le rendement du Canada à l'égard d'enjeux clés en matière de durabilité de l'environnement. Cet indicateur est aussi utilisé pour mesurer les progrès relatifs aux objectifs et cibles de la <u>Stratégie fédérale de développement durable</u> et aux Buts et objectifs canadiens pour la biodiversité d'ici 2020.

### Description et logique de l'indicateur sur les Tendances des populations d'espèces en péril

#### **Description**

L'indicateur présente une évaluation des tendances de rétablissement des espèces en péril qui i) sont inscrites sur la <u>Liste des espèces en péril</u> en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) fédérale; ii) ont un programme de rétablissement final ou un plan de gestion contenant des objectifs axés sur les populations; iii) sont considérées comme pouvant être rétablies, tant sur le plan biologique que technique si inscrites comme étant disparues du pays, en voie de disparition ou menacées; et iv) ont fait l'objet d'une réévaluation par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) depuis la publication du document de rétablissement final (stratégie de rétablissement ou plan de gestion).

#### Logique

Le degré auquel les espèces réagissent positivement à la gestion est un indicateur de succès.

Des programmes de rétablissement doivent être préparés pour les espèces inscrites sur la <u>Liste des espèces en péril</u> en vertu de la LEP comme étant disparues du pays, en voie de disparition ou menacées afin de cibler les mesures de gestion. Des plans de gestion sont mis en place pour les espèces reconnues comme préoccupantes. Les programmes de rétablissement visent à favoriser le rétablissement des espèces tandis que les plans de gestion misent sur la conservation. Ces programmes et plans sont appelés « documents de rétablissement » ici. Le rétablissement prend du temps : une fois les efforts de rétablissement déployés, cela peut prendre des années pour que les populations réagissent à ces efforts et que les résultats puissent être mesurés. Les signes précoces du progrès peuvent comprendre, par exemple, la baisse du taux de déclin.

En général, le rétablissement réussi des espèces devrait freiner ou inverser tout déclin non naturel et supprimer ou atténuer les pressions anthropiques, afin d'améliorer ou de stabiliser les chances de survie de l'espèce à l'état sauvage. Une espèce sera considérée comme rétablie lorsque sa survie à long terme à l'état sauvage a été atteinte.

Les programmes de rétablissement et les plans de gestion sont aussi variés que les caractéristiques biologiques des espèces et les menaces qui pèsent sur ces espèces. Ces documents de rétablissement contiennent des objectifs globaux qui portent souvent sur l'abondance et la répartition des populations. Les documents tiennent compte de l'abondance et de la répartition actuelles et passées des espèces et recommandent aussi des approches de conservation. Pour les espèces disparues du pays, en voie de disparition ou menacées, la

faisabilité du rétablissement est aussi prise en compte. Les programmes de rétablissement doivent être complétés en deçà d'un an après la désignation d'une espèce comme étant « en voie de disparition » et en deçà de deux ans après la désignation d'une espèce comme étant « menacée » ou « disparue du pays ». Les plans de gestion doivent être complétés en deçà de trois ans après la désignation d'une espèce « préoccupante ».

#### Changements récents à l'indicateur

En 2014, l'indicateur a été élargi afin d'inclure autant les stratégies de rétablissement que les plans de gestion. Par conséquent, les espèces préoccupantes sont incluses. De nouvelles données ont été incluses pour la mise à jour de 2015.

#### Données

#### Source des données

#### Programmes de rétablissement : objectifs

Les objectifs de rétablissement ont été tirés des programmes de rétablissement finaux³ des espèces inscrites comme disparues du pays, en voie de disparition ou menacées figurant sur la <u>Liste des espèces en péril</u> en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP). Le public peut prendre connaissance des programmes de rétablissement proposés et finaux pour les espèces en consultant le <u>Registre public des espèces en péril</u>. En vertu de la LEP, les progrès visant l'atteinte des objectifs d'un programme de rétablissement d'une espèce doivent être déclarés tous les cinq ans jusqu'à ce que les objectifs aient été atteints.

#### Plans de gestion : objectifs

Les plans de gestion contiennent des objectifs qui visent à prévenir que les espèces préoccupantes ne deviennent menacées ou en voie de disparition. Comme les programmes de rétablissement, les plans de gestion proposés et finaux des espèces sont mis à la disposition du public dans le <u>Registre public des espèces en péril</u>. Un suivi de la mise en œuvre des plans de gestion est effectué cinq ans après sa publication et à toutes les cinq années suivantes jusqu'à ce que les objectifs aient été atteints.

#### Tendances des populations

Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) est un comité d'experts qui détermine la situation, à l'échelle nationale, des espèces, des sous-espèces, des variétés ou d'autres unités désignables du Canada pouvant être à risque de disparition ou de disparition du pays. Le rapport d'évaluation regroupe les données scientifiques disponibles, ainsi que les connaissances autochtones et des collectivités, pour présenter une vue d'ensemble sur le statut des espèces. Le COSEPAC réévalue les espèces tous les 10 ans ou plus souvent, si cela est justifié. Il convient de noter que les rapports du COSEPAC, y compris les réévaluations, sont indépendants des autres travaux réalisés dans le cadre de la LEP.

Les renseignements les plus récents disponibles sur les tendances des populations proviennent des données les plus récentes des évaluations du COSEPAC, également disponibles dans le <u>Registre public des espèces en péril</u>. Dans certains cas, des informations supplémentaires ont été tirées de documents fédéraux.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Le <u>Registre public des espèces en péril</u> fournit les propositions de documents de rétablissement et les programmes de rétablissement finaux des espèces en péril au Canada, en accord avec les dispositions de la LEP. Un programme de rétablissement est considéré « final » une fois tous les processus de consultation et d'approbation terminés. Le processus est similaire pour les plans de gestion.

#### Couverture spatiale

La couverture est nationale, mais il existe beaucoup de disparités en termes de disponibilité de l'information. On dispose de plus de renseignements sur les espèces du sud du Canada, d'une part, parce que cette zone est plus accessible, et d'autre part, parce cette zone accueille plus d'espèces en péril.

#### **Couverture temporelle**

La première version définitive des programmes de rétablissement et des plans de gestion a été publiée en 2006. L'indicateur comprend toutes les espèces qui répondaient aux critères d'inclusion à partir de cette date.

#### Exhaustivité des données

Toutes les espèces ayant un document de rétablissement final sont prises en compte. Il s'agit d'espèces ayant été désignées comme étant disparues du pays, en voie de disparition, menacées ou préoccupantes, en vertu de la LEP. Trois critères ont été pris en compte :

- 1. Le rétablissement des espèces disparues du pays, en voie de disparition ou menacées doit être jugé faisable.
- 2. Les espèces doivent avoir des objectifs axés sur l'abondance, la répartition des populations ou les deux.
- 3. Les espèces doivent avoir fait l'objet d'une réévaluation depuis la publication du programme de rétablissement ou plan de gestion final, pour permettre de comparer avec les conditions précédentes.

Toutes les espèces rencontrant ces critères sont incluses.

Pour huit espèces, le rétablissement a été jugé non réalisable au moment de leur évaluation : l'<u>alasmidonte naine</u>, le <u>courlis esquimau</u>, la <u>baleine grise (population de l'Atlantique)</u>, l'<u>ours grizzli (population des Prairies)</u>, la <u>ptychomitre à feuilles incurvées</u>, la <u>spatulaire</u>, la salamandre tigrée (population des Grands Lacs) et le crotale des bois.

Les programmes de rétablissement de neuf espèces comprennent seulement des objectifs opérationnels, comme la confirmation de la présence de l'espèce au Canada. Ces espèces sont les suivantes : la <u>rainette grillon de Blanchard</u>, le <u>gravelier</u>, le <u>bleu insulaire</u>, la <u>paruline de Kirtland</u>, la <u>scoulérie à feuilles marginées</u>, le <u>mormon (population des Prairies)</u>, l'<u>hespérie Ottoé</u>, l'<u>escargot du Puget</u> et la <u>fabronie naine</u>. La paruline de Kirtland a été observée depuis.

#### Actualité des données

L'indicateur est à jour en mai 2015.

#### Méthodes

#### Inscription

Les espèces susceptibles d'être en péril sont évaluées par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC), un organisme indépendant constitué d'experts. Le COSEPAC remplit une évaluation de l'espèce (rapport de situation) et classe l'espèce dans une des catégories risque suivantes : disparue de la planète, disparue du pays, en voie de disparition, menacée, préoccupante, non en péril ou données insuffisantes. Le COSEPAC réévalue l'espèce une fois tous les 10 ans, ou à tout moment s'il y a raison de croire que la situation de l'espèce a changé.

Les évaluations du COSEPAC sont transmises au ministre de l'Environnement, qui recommande au gouverneur en conseil les espèces à ajouter à la <u>Liste des espèces en péril</u> en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP). Environnement et Changement climatique

Canada, Parcs Canada ou Pêches et Océans Canada doivent préparer un programme de rétablissement pour les espèces inscrites comme étant en voie de disparition, menacées ou disparues du pays en vertu de la LEP. Pour les espèces inscrites comme étant préoccupantes, un plan de gestion doit être préparé.

#### Programmes de rétablissement

Les programmes de rétablissement évaluent la faisabilité du rétablissement, décrivent les menaces auxquelles remédier, fixent des objectifs, des stratégies générales et des approches pour le rétablissement des espèces et, dans certains cas, identifient les habitats essentiels. Des espèces qui coexistent pourraient partager un programme de rétablissement. Les programmes de rétablissement, pour les espèces dont le rétablissement est jugé réalisable, sont suivis de plans d'action, qui décrivent les mesures spécifiques requises pour atteindre les objectifs du programme de rétablissement.

Les programmes de rétablissement des espèces doivent être terminés au plus tard un an après l'inscription d'une espèce comme étant en voie de disparition, ou au plus tard deux ans après l'inscription d'espèces comme étant menacées ou disparues du Canada sur la <u>Liste des espèces en péril</u> en vertu de la LEP.

#### Plans de gestion

Les plans de gestion comprennent des mesures pour la conservation des espèces préoccupantes et leur habitat et, lorsque cela est possible, sont préparés pour plus d'une espèce se retrouvant dans le même écosystème ou paysage. Les plans de gestion doivent être terminés au plus tard trois ans après l'inscription d'une espèce comme étant préoccupante sur la Liste des espèces en péril de la LEP.

#### Extraction des données

Les espèces rencontrant les critères d'inclusion étaient celles pour lesquelles le rétablissement était jugé réalisable au moment de l'évaluation et qui avaient des objectifs reliés à la taille de la population et/ou à la distribution. Les objectifs en matière de rétablissement ont été tirés des documents de rétablissement. Les objectifs en matière de rétablissement des populations pourraient inclure notamment le maintien ou l'accroissement du nombre total d'individus d'une espèce, le rétablissement de l'aire de répartition et/ou l'accroissement du nombre de sites occupés par une espèce.

Des recherches ont été effectuées pour les réévaluations du COSEPAC depuis la finalisation du document de rétablissement. Des données pertinentes ont été extraites de ces réévaluations, d'après les objectifs de rétablissement.

#### **Notation**

On a comparé les objectifs de rétablissement et les tendances dans les données d'observation, tout en tenant compte le plus possible de la période écoulée entre le document de rétablissement et la réévaluation, et des caractéristiques biologiques des espèces. En utilisant l'approche du poids de la preuve, les espèces ont été classées dans l'un des quatre groupes ci-dessous et la logique a été consignée :

- 1. Tendances de la population conformes aux objectifs de rétablissement (« Oui »).
- 2. Tendances de la population non conformes aux objectifs de rétablissement (« Non »).
- 3. Un mélange de tendances de la population conformes et non conformes (« Preuves mitigées »).
- 4. Les données disponibles sont insuffisantes pour déterminer les tendances de la population (« Données insuffisantes pour déterminer les tendances »).

Cet indicateur est un dénombrement du nombre d'espèces classées dans chaque groupe.

#### Mises en garde et limites

La couverture des espèces en péril est très restreinte comparativement au nombre d'espèces sauvages évaluées par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) comme étant disparues du pays (23), en voie de disparition (316), menacées (167) ou préoccupantes (205), ou au nombre d'espèces inscrites à l'Annexe 1 de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) comme étant disparues du pays (23), en voie de disparition (241), menacées (127) ou préoccupantes (130).

Il faut du temps pour que les réponses deviennent apparentes : dans la mesure où une population d'insectes peut commencer à se rétablir en quelques années, il faut plusieurs années pour détecter les changements dans les populations d'arbres ou de baleines. Dans la mesure où l'indicateur utilise les meilleurs renseignements disponibles, il se peut que des périodes précédant la version finale des documents de rétablissement soient prises en compte. Les résultats de l'indicateur ne doivent pas être interprétés comme étant une mesure du succès du rétablissement jusqu'à ce que suffisamment de temps se soit écoulé pour permettre aux espèces de se rétablir et pour recueillir suffisamment d'informations pour évaluer ce rétablissement.

Il est souvent difficile de collecter des observations d'espèces rares et les évaluations reposent nécessairement sur des renseignements incomplets.

Avec le temps, le nombre d'espèces dont le document de rétablissement sera achevé et le nombre d'espèces réévaluées augmenteront. Les tendances deviendront plus significatives à mesure que les populations auront suffisamment de temps pour réagir.

#### Partie 3. Annexes

## Annexe A. Tableaux des données utilisées pour les figures

Tableau A.1. Données pour la Figure 1. Les tendances des populations d'espèces en péril sont-elles conformes aux objectifs?, Canada, mai 2015

Nom commun	Tendances conformes aux objectifs?	Logique
Saumon atlantique (population de l'intérieur de la baie de Fundy)	Non	Il reste moins de 200 individus matures de saumon atlantique de l'intérieur de la baie de Fundy en milieu naturel et n'est pas autosuffisante.
Corégone de l'Atlantique	Oui	Des individus ont été introduits dans des bassins versants adéquats afin d'augmenter l'aire de répartition de l'espèce.
Loup Atlantique	Oui	La population montre des signes de rétablissement.
Entosthodon fasciculé	Données insuffisantes pour déterminer les tendances	Les tendances des populations ne sont pas connues.
Fondule barré (population de Terre- Neuve)	Oui	La population semble stable. Rien n'indique une baisse du nombre de populations ou de l'effectif des populations.
Physe des fontaines de Banff	Oui	On observe une augmentation de la population.
Triphysaire versicolore	Données insuffisantes pour déterminer les tendances	En l'absence de dénombrements fiables et compte tenu des fluctuations considérables relatives au nombre d'individus matures, les tendances des populations actuelles ne peuvent pas être déterminées.

Nom commun	Tendances conformes aux objectifs?	Logique
Béluga (population de l'estuaire du Saint-Laurent)	Non	La population est en déclin et les raisons de ce déclin ne sont pas connues.
Fondule rayé	Oui	La population canadienne semble stable.
Chien de prairie	Données insuffisantes pour déterminer les tendances	L'effectif ne semble pas augmenter et la probabilité de perturbations catastrophiques augmente avec les changements climatiques. La probabilité de survie de la population est difficile à déterminer.
Rorqual bleu (population de l'Atlantique)	Données insuffisantes pour déterminer les tendances	Les individus de rorquals bleus (population de l'Atlantique) devraient atteindre < 250 individus matures. Cependant, d'autres renseignements sur les changements de la taille de la population sont nécessaires pour déterminer si des progrès ont été réalisés.
Rorqual bleu (population du Pacifique)	Données insuffisantes pour déterminer les tendances	La rareté du rorqual bleu (population du Pacifique) a été confirmée, mais d'autres renseignements sur les changements de la taille de la population sont nécessaires pour déterminer si des progrès ont été réalisés.
Érioderme boréal (population de l'Atlantique)	Non	Le nombre d'occurrences et le nombre d'individus sont en déclin. L'habitat disponible s'est réduit entre 1988 et 2005.
Érioderme boréal (population boréale)	Preuves mitigées	Il n'est pas évident de conclure que l'accroissement dans une région compense pour les pertes dans d'autres régions.

Nom commun	Tendances conformes aux objectifs?	Logique
Méné d'herbe	Données insuffisantes pour déterminer les tendances	On ne dispose d'aucune estimation des populations de ménés d'herbe au Canada.
Buchloé faux-dactyle	Données insuffisantes pour déterminer les tendances	On ne connaît pas les tendances des populations canadiennes.
Chabot de la chaîne côtière (population <i>Cultus</i> )	Non	L'espèce semble avoir déclinée en abondance.
Érythrophylle du Columbia	Données insuffisantes pour déterminer les tendances	Il n'existe pas de données détaillées au sujet de la population.
Chevalier cuivré	Non	L'effectif de la population n'augmente pas et l'espèce a disparu d'un site.
Magnolia acuminé	Oui	Les populations de l'Ontario semblent être dans un état stable. Le nombre d'arbres de grande taille semble avoir augmenté.
Hespérie du Dakota	Non	L'effectif de la population a diminué.
Balsamorhize à feuilles deltoïdes	Non	La population totale canadienne a connu un déclin marqué.
Benoîte de Peck	Preuves mitigées	En général, une population a décliné et une autre semble stable.
Couleuvre mince (population de l'Atlantique)	Données insuffisantes pour déterminer les tendances	On n'a pas pu établir les tendances des populations de couleuvre mince à long terme. On ne dispose pas de preuves suffisantes pour affirmer que certaines populations de couleuvre mince pourraient être en déclin dans certaines parties de la Nouvelle-Écosse.

Nom commun	Tendances conformes aux objectifs?	Logique
Épinoche à trois épines benthique du lac Enos	Non	Il y a peu de chances pour que des individus benthiques génétiquement purs demeurent dans le lac Enos, et aucune population en captivité n'a été établie.
Épinoche à trois épines limnétique du lac Enos	Non	Il y a peu de chances pour que les individus limnétiques génétiquement purs demeurent dans le lac Enos, et une population en captivité semble être différente.
Hermine de la sous-espèce haidarum	Non	On a déduit que la population historique a diminué depuis les années 50 et l'habitat est en déclin.
Braya de Fernald	Non	La taille de la population est en déclin.
Sclérophore givré (population de l'Atlantique)	Oui	Les sites connus ont été maintenus.
Pédiculaire de Furbish	Non	On observe un déclin continu des populations aux sites existants.
Castilléjie dorée	Non	Le déclin de la taille de la population n'est pas conforme à l'objectif visant l'atteinte de populations autosuffisantes dans les sites existants. Aucune nouvelle population n'a été établie.
Lophiolie dorée	Non	La taille de la population baisse lentement.
Brochet vermiculé	Non	Il y a un déclin dans l'abondance de trois sous-populations et l'aire de répartition a aussi diminué.
Tétras des armoises de la sous-espèce <i>urophasianus</i>	Non	La population et le nombre de leks occupés sont en déclin.

Nom commun	Tendances conformes aux objectifs?	Logique
Bartramie de Haller	Oui	Actuellement, neuf populations semblent stables et on ne connaît pas les tendances des cinq populations les plus récemment découvertes.
Arlequin plongeur (population de l'Est)	Oui	L'effectif de la population augmente et il semble que les objectifs en matière de population aient été atteints.
Bruant de Henslow	Données insuffisantes pour déterminer les tendances	Les données sont trop peu nombreuses pour permettre d'établir les tendances récentes. Il n'existe aucune indication permettant de montrer une hausse depuis 2000.
Pycnanthème gris	Données insuffisantes pour déterminer les tendances	La taille des populations n'est pas assez bien documentée pour permettre de dégager des tendances.
Paruline à capuchon	Oui	La croissance de la population a atteint les objectifs de rétablissement.
Physe d'eau chaude	Oui	Même si les populations fluctuent de façon importante, il semble que l'abondance et la distribution n'ont subi aucun changement.
Marbré insulaire	Non	Les éléments de preuve disponibles semblent indiquer que le marbré insulaire est disparu du Canada.
Ptychobranche réniforme	Preuves mitigées	Même si les populations de la rivière Sydenham semblent stables, les populations du lac St.Clair et de la rivière Ausable continuent de décliner.

Nom commun	Tendances conformes aux objectifs?	Logique
Épaulard (population résidente du Nord)	Oui	La tendance de la population est stable ou en croissance.
Épaulard (population résidente du Sud)	Non	La population est stable mais compte seulement 81 individus.
Épaulard (population migratrice du Pacifique Nord-Est)	Oui	La population est en augmentation.
Tortue luth (population de l'Atlantique)	Oui	La population semble être stable ou en légère augmentation.
Tortue luth (population du Pacifique)	Non	Les colonies de nidification du Pacifique connaissent un déclin marqué et continu.
Pluvier montagnard	Données insuffisantes pour déterminer les tendances	Les tendances à long terme ne peuvent pas être établies à l'aide des données existantes.
Baleine noire de l'Atlantique Nord	Oui	La population de baleines noires de l'Atlantique Nord a augmenté d'environ 50 % entre 1990 et 2010.
Baleine noire du Pacifique Nord	Données insuffisantes pour déterminer les tendances	Les tendances des populations ne sont pas connues.
Ormeau nordique	Non	On ne dispose d'aucune preuve indiquant le rétablissement de la population depuis la fermeture des pêcheries en 1990.
Baleine à bec commune (population du Plateau néo- écossais)	Oui	La population semble être stable et on n'a observé aucune baisse dans l'aire de répartition.

Nom commun	Tendances conformes aux objectifs?	Logique
Épioblasme ventrue	Oui	Les tendances indiquent les premiers signes d'un rétablissement : l'épioblasme ventrue est présente dans les rivières Sydenham et Ausable et on observe du recrutement dans plusieurs sites de la rivière Sydenham.
Loup à tête large	Oui	Il y a eu les premiers signes de rétablissement sur le plan de la répartition et de l'abondance.
Huître plate du Pacifique	Oui	Bien qu'on ne dispose pas d'estimations quantitatives de la taille des populations, l'effectif de l'huître plate du Pacifique semble être demeuré stable au cours des dernières décennies.
Épinoche à trois épines benthique du lac Paxton	Oui	Il semble que les spécimens benthiques sont stables et abondants localement dans le lac Paxton.
Épinoche à trois épines limnétique du lac Paxton	Oui	Il semble que les spécimens limnétiques sont stables et abondants localement dans le lac Paxton.
Coréopsis rose	Oui	La population canadienne est relativement stable; les estimations sont plus élevées, compte tenu de l'augmentation des efforts de recherche.
Pluvier siffleur de la sous- espèce <i>circumcinctus</i>	Non	La population actuelle représente les deux tiers de l'objectif en matière de population et semble en déclin.

Nom commun	Tendances conformes aux objectifs?	Logique
Pluvier siffleur de la sous- espèce <i>melodus</i>	Non	La population actuelle est inférieure à l'objectif en matière de population à court terme et elle est en déclin.
Sabatie de Kennedy	Preuves mitigées	La stabilité relative est conforme au maintien des populations, mais un faible déclin pourrait avoir eu lieu.
Fissident appauvri	Preuves mitigées	Il est difficile d'identifier des plants individuels de fissident appauvri. Désormais, cette espèce occupe plus de parcelles, mais la parcelle originale est plus petite qu'auparavant.
Hespérie de Poweshiek	Preuves mitigées	Le déclin de la population est incertain, la zone d'occupation est stable.
Lupin élégant	Oui	Rien ne prouve un déclin de la population totale et une autre population a été découverte.
Petit-bec	Non	On ignore la taille des populations au Canada. Certains signes indiquent un déclin soutenu de la zone d'occurrence et de la qualité de l'habitat.
Méné camus	Données insuffisantes pour déterminer les tendances	Les tendances de la population ne sont pas disponibles.
Villeuse haricot	Oui	La population de la rivière Sydenham semble avoir augmenté.
Mûrier rouge	Non	La taille de la population et sa distribution sont en déclin.

Nom commun	Tendances conformes aux objectifs?	Logique
Sterne de Dougall	Non	Population de 100 paires en dessous de l'objectif fixé pour la population avec aucune tendance à la hausse.
Obovarie ronde	Non	L'estimation de la tendance des populations entre 2003 et 2013 est un déclin de 75 à 95 %, en plus du déclin de 92 % dans l'étendue de la zone d'occurrence depuis 2001.
Pleurobème écarlate	Non	On a observé un déclin de la superficie, de l'étendue et de la qualité de l'habitat ainsi qu'une baisse apparente du nombre d'individus vivants.
Mulette du Necture	Non	La qualité de l'habitat continue à décliner et l'espèce est actuellement présente dans une seule rivière.
Noctuelle de l'abronie	Données insuffisantes pour déterminer les tendances	On en sait trop peu sur la taille de la population pour évaluer les changements dans le nombre d'individus.
Bruant des prés de la sous- espèce <i>princeps</i>	Oui	La population est stable et répond aux objectifs en matière de rétablissement.
Lotier splendide	Preuves mitigées	Les populations de lotier splendide semblent être autosuffisantes. Aucune nouvelle population n'a été établie.
Rorqual boréal (population du Pacifique)	Données insuffisantes pour déterminer les tendances	La population est probablement bien inférieure à 250 individus matures. Des renseignements supplémentaires sont nécessaires pour déterminer si un rétablissement a eu lieu.

Nom commun	Tendances conformes aux objectifs?	Logique
Albatros à queue courte	Oui	La taille de la population continue d'augmenter.
Méné à grandes écailles	Non	La population a considérablement diminué.
Isotrie fausse-médéole	Non	Aucune nouvelle observation de l'espèce n'a été consignée au Canada. La qualité de l'habitat de l'espèce est en déclin.
Épioblasme tricorne	Oui	Les populations des rivières Sydenham et Ausable semblent viables, car elles se reproduisent toutes deux. La zone d'occupation dans ces rivières est restée stable.
Yucca glauque	Oui	Aucun déclin ou fluctuation dans la population n'a été documenté. Le succès de fructification a augmenté à un site.
Chouette tachetée de la sous-espèce <i>caurina</i>	Non	Le déclin de la population se poursuit. L'espèce devrait disparaître du Canada.
Meunier tacheté	Non	Déclin observé du nombre de sous-populations et déclin continu dans la qualité et la quantité d'habitats.
Loup tacheté	Oui	On a observé des signes d'augmentation de l'abondance et de la zone d'occupation.
Pipit de Sprague	Oui	Le déclin à long terme du Pipit de Sprague semble s'être arrêté, mais aucun rétablissement significatif n'a été observé.

Nom commun	Tendances conformes aux objectifs?	Logique
Otarie de Steller	Oui	Les populations d'otaries de Steller augmentent depuis les années 1970 et le nombre de sites de reproduction est également à la hausse.
Bar rayé (population de l'estuaire du Saint-Laurent)	Oui	Les efforts de réintroduction ont mené à une reproduction naturelle et une augmentation de la répartition.
Clèthre à feuilles d'aulne	Oui	La population semble stable ou en léger déclin.
Renard véloce	Oui	La population canadienne a augmenté de 1996 à 2001 et est restée stable jusqu'en 2006, atteignant ainsi les objectifs de 2012. Les hausses apparentes semblent être liées en partie à des efforts de recensement plus importants.
Damier de Taylor	Non	À l'heure actuelle, le damier de Taylor est présent dans un seul emplacement; les tendances en matière de taille des populations sont inconnues, mais l'aire de répartition géographique n'est pas en croissance.
Cryptanthe minuscule	Données insuffisantes pour déterminer les tendances	Actuellement, il est impossible de déterminer les tendances de la population pour cette espèce.
Tortule à poils lisses	Données insuffisantes pour déterminer les tendances	On ne peut déterminer les tendances.
Épinoche à trois épines benthique du ruisseau Vananda	Oui	Les spécimens benthiques semblent être stables dans le ruisseau Vananda.

Nom commun	Tendances conformes aux objectifs?	Logique
Épinoche à trois épines limnétique du ruisseau Vananda	Oui	Les spécimens limnétiques semblent être stables dans le ruisseau Vananda.
Lamproie de Vancouver	Données insuffisantes pour déterminer les tendances	Les tendances des populations ne sont pas connues.
Crapet sac-à-lait	Non	Déclin observé dans la qualité et la quantité d'habitats.
Hydrocotyle à ombelle	Oui	Les populations sont stables.
Renoncule à feuilles d'alisme	Preuves mitigées	Les fluctuations de la taille de la population sont probablement liées aux conditions environnementales et aucune tendance claire n'est observée. Cependant, aucun nouveau site n'a été établi.
Lampsile fasciolée	Oui	La taille des populations augmente et l'aire d'occupation est en expansion.
Lamproie de l'ouest (population du ruisseau Morrison)	Données insuffisantes pour déterminer les tendances	Les tendances des populations ne sont pas connues.
Méné d'argent de l'Ouest	Oui	L'espèce semble être stable.
Héliotin blanc satiné	Non	On s'attend à un déclin de la population.
Aster rigide	Non	Les populations d'aster rigide sont stables ou en déclin.
Grue blanche	Oui	La hausse de la population est conforme aux objectifs de rétablissement.
Caribou (population de la Gaspésie- Atlantique)	Non	La taille de la population et sa distribution sont en déclin.

Nom commun	Tendances conformes aux objectifs?	Logique
Caribou (population boréale)	Non	La plupart des populations locales sont en déclin.
Caribou (population des montagnes du Nord)	Preuves mitigées	Les hardes de la partie nord sont stables ou à la hausse, alors que les hardes de la partie sud sont en déclin. Les données de relevé sont désuètes et incomplètes.
Stylophore à deux feuilles	Oui	La tendance stable correspond à l'objectif de rétablissement visant à stabiliser ou à accroître la taille des populations de plants matures dans tous les sites connus.
Lampsile jaune	Oui	On ne dispose d'aucune information sur les tendances des populations, mais les conditions de l'habitat semblent stables.
Violette jaune des monts de la sous-espèce praemorsa	Non	Il est impossible de dégager une tendance moyenne en raison des fluctuations de la taille de la population. Cependant, aucun nouveau site n'a été établi et la qualité de l'habitat est en déclin.
Paruline polyglotte de la sous-espèce <i>virens</i>	Non	La taille de la population est en déclin.
Teigne du yucca	Oui	Des larves ont réussi à émerger des gousses de yucca glauque au site de Pinhorn en 2011, ce qui confirme la présence de la teigne du yucca.

**Note :** Les catégories sont attribuées sur la base de l'information la plus récente disponible et prennent en compte le plus possible la quantité de temps qui a été disponible pour le rétablissement. **Source :** Pêches et Océans Canada, Environnement et Changement climatique Canada, Parcs Canada et Secrétariat du Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (2015).

## Annexe B. Références et renseignements supplémentaires

Références et lectures complémentaires

Environnement et Changement climatique Canada (2014) <u>Programme d'intendance de</u> l'habitat pour les espèces en péril. Consulté le 3 juillet 2015.

Gouvernement du Canada (2014) <u>Comité sur la situation des espèces en péril au Canada</u>. Consulté le 3 juillet 2015.

Gouvernement du Canada (2014) La Stratégie du Canada. Consulté le 3 juillet 2015.

Gouvernement du Canada (2015) <u>Liste des espèces en péril, Annexe 1 de la LEP</u>. Consulté le 3 juillet 2015.

Gouvernement du Canada (2015) Loi sur les espèces en péril. Consulté le 3 juillet 2015.

Gouvernement du Canada (2015) <u>Registre public des espèces en péril</u>. Consulté le 3 juillet 2015.

Pêches et Océans Canada (2014) Espèces aquatiques en péril. Consulté le 3 juillet 2015.

#### **Renseignements connexes**

Changement du niveau de risque de disparition des espèces sauvages

Comité sur la situation des espèces en péril au Canada

Environnement et Changement climatique Canada - Espèces en péril

Registre public des espèces en péril

Tendances mondiales en matière de survie des espèces d'oiseaux

#### www.ec.gc.ca

Pour des renseignements supplémentaires :

Environnement et Changement climatique Canada Centre de renseignements à la population 7<sup>ième</sup> étage, Édifice Fontaine 200, boul. Sacré-Cœur

Gatineau (Québec) K1A 0H3

Téléphone: 1-800-668-6767 (au Canada seulement) ou 819-938-3860

Télécopieur: 819-994-1412

ATS: 819-994-0736

Courriel: ec.enviroinfo.ec@canada.ca